

La stratégie de Lisbonne après une décennie : revue critique d'une littérature pluridisciplinaire

David NATALI *

Introduction

Lancée en 2000, la stratégie de Lisbonne visait un objectif double et ambitieux pour l'Union européenne (UE) : transformer l'économie européenne du XXI^e siècle (et, la fondant sur l'économie de la connaissance, en faire la plus compétitive au monde) et innover dans la gouvernance de l'UE par de nouvelles formes d'interaction entre les pratiques nationales et les objectifs européens. Pareille étape dans l'intégration européenne a suscité beaucoup d'intérêt dans les cercles politiques et académiques (pour une revue critique de la littérature, voir Armstrong, 2008 ; Begg, 2008 ; Zeitlin, 2008).

L'abondante littérature produite jusqu'à maintenant se caractérise par trois traits particuliers. Premièrement, la recherche analytique et descriptive se compose d'un ensemble de contributions émanant en les croisant de chercheurs universitaires, de décideurs politiques, de *think-tanks*, d'experts et de praticiens dans un sens large. Les livres blancs ou verts de la Commission, ses communications et des documents politiques venant d'autres institutions sont parus parallèlement à des travaux issus d'institutions universitaires et de groupes de recherches organisés en réseaux nationaux et internationaux¹. Deuxièmement, un débat pluridisciplinaire vivant s'est développé dès le début des années 2000 avec une forte controverse entre

* Université de Bologne-Forlì. Texte original anglais traduit par C. Bonnet et C. Dufour.

1. Parmi les contributions les plus citées, il faut mentionner le livre blanc de Jacques Delors sur la croissance et la compétitivité de l'Europe de 1993, le livre blanc sur la gouvernance européenne de 2000 et le rapport Kok de 2004 sur la révision de la stratégie de Lisbonne.

universitaires et experts ¹. Ce débat s'est inspiré de différentes disciplines universitaires (économie, droit, science politique et sociologie entre autres), et diverses approches théoriques et perspectives analytiques. Troisièmement, l'agenda de Lisbonne a été étudié sous différentes thématiques : sa logique normative et positive, sa légitimité et son efficacité, ses aspects procéduraux et cognitifs, etc.

Ces différents types de littérature se sont développés en parallèle mais avec une certaine interaction et des occasions de dialogue fructueux. Les économistes se sont concentrés principalement sur la logique de fond de l'agenda de Lisbonne. Les études juridiques ont mis en lumière les traits innovants de la stratégie en tant qu'ensemble de modes de gouvernance visant à renforcer la légitimité de l'UE, son efficacité et sa transparence. Les politologues et les sociologues se sont plus centrés sur le contexte politique qui a contribué à l'émergence de ce projet, sur les compromis idéologiques, qui ont modelé la stratégie et sur les interactions durables entre les institutions, les acteurs et les intérêts impliqués dans ce processus. Les sociologues ont particulièrement questionné les aspects cognitifs du processus de Lisbonne, c'est-à-dire son potentiel stratégique pour une coordination des décisions politiques nationales par l'apprentissage.

Cet article fournit une brève revue de la littérature produite jusqu'à présent dans l'UE et au-delà ². Il a pour objectif de mettre en évidence le changement d'attitude des experts et du monde académique à l'égard de la stratégie (à la fois à son lancement en 2000 et durant son évolution, en passant par sa révision à mi-parcours en 2004-2005). L'article met l'accent sur trois questions principales : les fondements politiques et économiques de la stratégie, l'utilisation de la participation pour accroître la légitimité démocratique de l'UE et le potentiel cognitif de la stratégie au moyen de dynamiques d'apprentissage.

La première partie examine l'ensemble des recherches qui ont analysé les fondements de la stratégie de Lisbonne. La deuxième partie donne un résumé de l'approche plus juridique de la stratégie, vue alors plutôt comme un ensemble de modes de gouvernance anciens et nouveaux. On analyse le potentiel de renforcement de la participation. La partie trois ouvre sur les aspects cognitifs de la stratégie et la possibilité de renforcer les politiques nationales dans la perspective des objectifs communs de l'UE, par l'apprentissage. La partie quatre offre un bref résumé des contributions les plus récentes visant à évaluer l'évolution de la stratégie, ses performances et les options en vue de son renforcement. Alors que les premières

1. Beaucoup de projets universitaires se sont focalisés sur la stratégie de Lisbonne (certains assurés par les programmes cadres de l'UE) et leurs réflexions ont été largement intégrées dans le débat plus politique (cf. Goetschy (2009) pour un bref résumé).

2. Des auteurs non-européens ont largement contribué à l'analyse du processus de Lisbonne, cf. en particulier Zeitlin (2005a, 2005b) ; Trubek, Mosher (2003) ; Trubek, Trubek (2005) ; Tucker (2003).

recherches envisageaient la stratégie comme un projet prometteur pour l'UE, des contributions plus récentes s'orientent vers une compréhension plus complexe et plus nuancée. Les avancées comme les points faibles ont été mis en lumière.

La partie cinq conclut en exposant les questions ouvertes qui demandent des recherches complémentaires. Trois larges tensions semblent mériter une plus grande attention politique et analytique. La première tension a trait à la réforme du modèle social européen ; elle met en jeu deux compromis liés l'un à l'autre : le premier entre l'intégration de l'UE et la souveraineté nationale ; le second entre la compétitivité économique et la cohésion sociale. La seconde tension se rapporte au compromis ambigu entre la supposée dépolitisation des réformes socio-économiques grâce à la stratégie de Lisbonne et l'objectif d'améliorer la participation des parties prenantes. Quant à la troisième tension, elle concerne le respect des compétences nationales, d'une part, et l'amélioration de l'efficacité de la stratégie, afin de créer des répertoires cognitifs et normatifs, d'autre part. Pour toutes ces tensions, le projet de Lisbonne a apporté une première réponse mais pas la réponse définitive.

La stratégie de Lisbonne : une nouvelle vision pour l'Europe

La stratégie de Lisbonne a représenté avant tout une tentative générale de transformer les économies européenne et d'accroître leur compétitivité dans un environnement économique globalisé. En d'autres termes, elle représentait la réponse (proposée) aux problèmes socio-économiques de long terme de l'UE (chômage, stagnation de la productivité, faible performance macro-économique) ainsi qu'aux nouveaux défis émergents à la fin du dernier siècle (vieillesse de la population, innovation technologique rapide, globalisation financière et économique en croissance) (Ferrera *et al.*, 2000 ; Sapir, 2004 ; Rodrigues, 2002). Les économistes d'un côté et les politologues, sociologues et juristes d'un autre côté ont mis le projecteur sur les fondements politiques et économiques de la stratégie et sur ses déterminants principaux.

La stratégie de Lisbonne comme réponse au « malaise » européen

Les économistes ont été les plus actifs dans l'analyse des fondements essentiels de la stratégie, des problèmes en jeu et de la justification économique d'une coordination renforcée de l'UE ¹. Ci-après, je m'intéresse à l'analyse économique qui s'est concentrée sur l'émergence de cet ambitieux projet européen (*cf.* Collignon, 2003 ; Eichengreen, 2006).

1. Sous nombre de points de vue, une analyse économique orthodoxe (*mainstream*) des problèmes européens sert de base à la définition des fondements économiques de la stratégie.

Comme le soulignent Amable *et al.* dans ce numéro, les conclusions du sommet de Lisbonne de 2000 se fondaient sur l'idée que les modèles économiques de l'UE devaient être transformés pour devenir compétitifs dans l'économie globalisée. Cette idée se fondait sur une compréhension critique de la trajectoire de développement de l'UE depuis les années 1970 : les problèmes européens en matière de productivité et d'innovation (ainsi que l'écart grandissant avec le dynamisme des États-Unis) étaient largement interprétés comme le résultat de rigidités économiques et sociales (Agell, 2002 ; Padoan, Mariani, 2006). Les chercheurs en économie ont interprété le « malaise » européen en relation avec son haut niveau de régulation publique, le rôle dominant d'oligopoles protégés et la rigidité qui caractérise le marché du travail européen par rapport à celui des États-Unis (Gruner, 2002 ; Sapir, 2004). Le modèle mis en place après la Seconde Guerre mondiale (avec une compétition limitée sur les marchés, une accumulation de capital corrélative, et un haut niveau de dépenses sociales) était devenu impropre pour relever des défis nouveaux (Alesina, Giavazzi, 2006 ; Heckman, 2002).

Selon Begg (2008), le manque systématique de compétitivité se repère à travers la détérioration des performances économiques, le chômage persistant et le retard dans le développement des secteurs intensifs en savoir. Pour remédier à ces points faibles européens, il fallait mettre en œuvre quelques réformes clés. D'un point de vue microéconomique, des réformes structurelles devaient être introduites pour dynamiser la productivité et les taux d'emploi. Plus d'investissement sur les technologies de l'information, moins d'obstacles à la liberté de fournir des services, et la libéralisation des marchés du transport et de l'énergie étaient quelques-unes des innovations à entreprendre (Daveri, 2002 ; Jorgenson, 2003). Dans l'objectif d'une économie compétitive et dynamique l'Europe devait obtenir des résultats en réformant ses politiques sociales et environnementales (Begg *et al.*, 2007).

Un raisonnement économique se trouve à la base du besoin ressenti de plus de coordination économique. Même si l'existence de ce besoin est traditionnellement au centre de controverses, les économistes dominants étaient d'avis qu'une coordination économique au niveau européen était nécessaire (Collignon, 2003, 2008). Suivant Pisani-Ferry et Sapir (2006), deux types de raisonnements justifient de se lancer dans la coordination économique. Premièrement, l'interdépendance peut rendre indésirable la prise indépendante de décisions. Les retombées de décisions nationales peuvent avoir une influence dans des domaines politiques où les résultats ne sont pas limités au pays où les décisions ont été prises (par exemple en recherche et développement), et dans des domaines politiques où des complémentarités existent (comme c'est le cas du marché des produits et des politiques d'emploi). Deuxièmement, les décideurs politiques peuvent

apprendre les uns des autres. L'apprentissage politique peut être amélioré par des comparaisons et des *benchmarking* transversaux aux pays. Des programmes communs peuvent servir de levier de réforme aux décideurs politiques nationaux à travers une compréhension commune de la nécessité de ces réformes (Dyson, 2000 ; Begg *et al.*, 2003).

Ce raisonnement a une large validité en matière de coordination et de comparaisons internationales, mais il semble particulièrement approprié pour l'UE. D'un côté, puisque l'Union européenne est plus intégrée que l'économie internationale, l'interdépendance est supposée plus forte (Debrun, Pisani-Ferri, 2006). Dès lors, on s'attend à ce que les dynamiques de retombée et de complémentarité soient plus significatives. D'un autre côté, l'intégration de l'UE s'est accompagnée d'une croissance des similarités dans les institutions nationales et les préférences. Le processus de l'UEM en particulier a rendu évident le jeu de réciprocité entre des décisions nationales qui exercent des effets directs sur les autres membres. Les deux rendent les effets d'apprentissage plus aisés. Et la coordination de l'UE peut représenter un mode d'engagement (Duval, Elmeskov, 2006 ; Martin, Ross, 2004).

Un nouveau compromis politique pour relancer le projet de l'UE

Parallèlement à la littérature économique, les politologues ont fourni leur propre contribution au débat sur les fondements normatifs de la stratégie (Ferrera *et al.*, 2000 ; Pochet, 2005 ; Pochet, Boulin, dans ce numéro). En particulier, le modèle social européen, ainsi que sa réforme et sa possible contribution à une large réorganisation de la croissance économique, ont été au centre de beaucoup de recherches. Ainsi que Rodrigues – l'un des architectes de l'agenda de Lisbonne – le souligne (2002), l'insistance sur cette nouvelle stratégie de l'UE était politique plus qu'économique. Comme le besoin de préserver la paix à l'intérieur des frontières de l'UE était tenu pour assuré par les nouvelles générations, on pouvait insister sur une approche « regardant plus loin » en matière de développement socio-économique. Le nouvel élan pour l'intégration européenne devait se fonder sur le maintien des conditions de vie pour les citoyens de l'UE, l'installation de l'Europe comme acteur clé dans la globalisation et le renforcement de la légitimité des institutions de l'UE. La perspective politique a ainsi complexifié l'interprétation de la littérature économique évoquée ci-dessus. Des objectifs plus larges rendaient nécessaires des instruments plus complexes pour les atteindre : des réformes structurelles devaient être mises en parallèle avec une nouvelle focalisation sur le multilatéralisme et l'approfondissement démocratique pour les Etats membres (Rodrigues, 2006:350).

Le lancement du projet de Lisbonne est alors interprété comme la conséquence d'un ensemble de variables plus complexe. On doit analyser

non seulement la stagnation économique et les inefficiences de long terme du marché du travail (selon une perspective fonctionnaliste), mais aussi un plus large ensemble de dynamiques politiques et institutionnelles (Borras, Jacobsson, 2004 ; de la Porte, Pochet, 2002 ; Zeitlin, Pochet, 2005). Pour Goetschy (1999:17) – à propos de la stratégie européenne pour l'emploi en particulier – tout le processus est le « résultat d'un mélange complexe de forces intergouvernementales et supranationales aussi bien que d'effets "d'empilement" (*spillover*) ».

On a accordé beaucoup d'attention à l'explication de la résurgence de la dimension sociale de l'UE à travers la stratégie. Dans une approche intergouvernementale, l'arrivée de gouvernements de gauche et de centre gauche dans la majorité des Etats membres de l'UE a constitué un événement politique majeur. Ce déplacement politique a été largement interprété comme la raison principale de la poussée vers le haut des politiques d'emploi et sociales dans les agendas nationaux comme européen (Jenson, Pochet, 2005 ; Pochet, 2006). Selon Hemerijck et Ferrera (2004:274), « le moment social-démocrate » des années 1990 reconnaît la protection sociale comme un facteur productif et aide la dimension sociale de l'Union à refaire surface. Comme l'argumente Schäfer (2004:2) « il n'y a jamais eu une coalition aussi forte en faveur de l'internationalisation d'une politique (sociale) et de l'emploi que celle obtenue à Maastricht pour l'union monétaire. » Au contraire, les nouveaux modes de gouvernance ont été acceptés en ce qu'ils représentaient des méthodes néo-volontaristes douces, combinant l'action de l'UE avec de la subsidiarité et de la flexibilité. Pour résumer, le courant idéologique social-démocrate a largement influencé la stratégie, combiné avec les idéologies libérales et « de troisième voie » (Pochet, 2006 ; Zeitlin, 2008) ¹.

D'autres universitaires ont souligné la combinaison d'autres dynamiques socio-politiques et institutionnelles. Toujours dans la perspective d'une approche intergouvernementale, le rôle actif des plus petits Etats membres (par exemple le Portugal) et des pays ayant plus récemment accédé (Suède, Finlande) a été proposé comme une variable explicative clé (de la Porte, Pochet, 2002). Les retombées politiques de l'UEM, l'adaptation de processus antérieurs de coordination (les grandes orientations des politiques économiques, GOPE), et la stratégie européenne pour l'emploi ont ensemble contribué au plan pour l'UE accepté à Lisbonne ². Pour Goetschy (2001, 2009) la méthode communautaire accumulait des problèmes nouveaux avec le transfert de compétences supplémentaires (par exemple

1. Pour des contributions d'acteurs politiques, voir par exemple le livre blanc de Delors de 1993. Vandenbroucke (2002) discute le compromis idéologique à la base de la stratégie de Lisbonne et l'inclusion de la nouvelle méthode ouverte de coordination à cette occasion.

2. Cf. Begg *et al.* (2003), Hartwig *et al.* (2002) et Weiler *et al.* (2003) pour un résumé des fondements du processus de coordination de la politique économique.

dans les domaines sociaux) ; et les limites à la réforme du Traité étaient devenues évidentes au sommet de Nice ; ces deux phénomènes ont ainsi contribué à l'émergence de la stratégie de Lisbonne (Borras, Jacobsson, 2004). D'autres recherches soulignent les dynamiques institutionnelles clés entre la Commission, le Conseil et le Parlement européen à travers l'approche de l'*advocacy coalition* (plaidoyer commun) (Pochet, 2006 ; Zeitlin, 2007a ; Tucker, 2003).

La stratégie de Lisbonne comme nouveau mode de gouvernance « participative »

Une autre partie de la littérature est inspirée par les experts en droit international et les universitaires spécialisés en relations internationales. Là, le point focal est plus porté sur la nature « expérimentale » des nouveaux modes de gouvernance introduits par la stratégie de Lisbonne (Armstrong, 2006 ; De Búrca, 2005 ; De Schutter *et al.*, 2001 ; Heritier, 2002 ; Hodson, Maher, 2001).

Comme la stratégie est fondée sur un ensemble de modes de gouvernance comprenant la régulation, le dialogue social et les fonds structurels, les nouveaux modes de gouvernance ont suscité un abondant débat scientifique¹. Des termes comme *soft law*, gouvernance expérimentale, post ou auto-régulation, ont été largement utilisés pour caractériser la méthode ouverte de coordination (MOC), c'est-à-dire le nouvel instrument de gouvernement accepté au Conseil européen extraordinaire de mars 2000 (Citi, Rhodes, 2007 ; Falkner *et al.*, 2005 ; Jacobsson, 2004). La MOC se compose d'un ensemble de démarches interdépendantes, allant d'un diagnostic partagé sur un problème, à un engagement partagé à le résoudre *via* des principes communs non contraignants, en passant par l'identification de bonnes pratiques et d'indicateurs visant au *benchmarking*, la préparation de rapports nationaux, et enfin leur évaluation périodique (Scott, Trubek, 2002 ; Lodge, 2007). En d'autres termes, il s'agit d'une forme décentralisée de coordination visant à assurer des avancées dans des domaines politiques sensibles où – sans cela – les possibilités d'avancées apparaissaient limitées (de la Porte, Pochet, 2002 ; Telò, 2001). En accord avec les conclusions du Conseil européen de Lisbonne, la MOC a été appliquée à une longue série de sujets politiques et est devenue une alternative (et/ou un complément) à la méthode communautaire.

Une abondante littérature s'est focalisée sur les aspects innovants d'un tel mode de gouvernance et sur ses implications potentielles pour l'avenir

1. Zeitlin (2007b:3) plaide à juste titre que la MOC n'a jamais prétendu servir de seul instrument de gouvernance dans le stratégie de Lisbonne, mais qu'elle était toujours supposée se combiner avec un ensemble complet de moyens politiques de l'UE, comprenant la législation, le dialogue social, les programmes d'action communautaires et les fonds structurels.

du projet de l'UE. Comme le soulignent certains universitaires (Heritier, 2002 ; Smismans, 2004), les politologues, les théoriciens des relations internationales et les juristes partageaient largement le point de vue que la MOC représentait un important changement dans la prise de décision politique et l'administration européennes. Selon Scott and Trubek (2002), la MOC se caractérise par l'expérimentation, la création de connaissance, la flexibilité et la revisabilité (*revisability*) des standards normatifs et politiques, et par la diversité et la décentralisation de la décision politique. Une participation accrue de la part d'une large gamme de niveaux gouvernementaux ou de la société civile (et de parties prenantes en général) a été interprétée comme un préalable au développement d'un processus véritablement délibératif (de la Porte, Nanz, 2004 ; Hartwig, Meyer, 2002).

Une partie décisive de la littérature a donc analysé les bases normatives et légales de la MOC. On a soutenu qu'elle représente une forme hybride de gouvernance, cumulant des caractéristiques des modes de gouvernance régulationnistes et post-régulationnistes (Trubek, Mosher, 2003 ; Scott, 2004 ; Levi-Faur, 2006). A ce sujet, dans sa zone de compétences, la MOC sur les politiques sociales (et la stratégie de Lisbonne plus largement) a été cohérente avec deux ensembles d'objectifs : améliorer la compétitivité économique et promouvoir la cohésion sociale (Borras, Jacobsson, 2004 ; Wincott, 2003, 2006). En accord avec les théories post-régulationnistes, le but principal est de coordonner (*structural coupling*) différents sous-systèmes sociaux (c'est-à-dire les forces économiques et sociales). Mais la MOC montre des similarités importantes avec la théorie de la régulation. Le problème de la politique sociale est défini en termes d'efficience par la solidarité. Les réformes de l'Etat-providence sont conçues comme des jeux à somme positive, où on attend des innovations qu'elles accroissent les performances économiques (Hemerijck, Ferrera, 2004 ; Natali, 2009).

Les mêmes traits d'hybridation caractérisent ses formes institutionnelles. Le processus de la MOC n'est pas fondé sur la délégation de pouvoir de régulation à des agences indépendantes mais sur l'auto-régulation. D'un côté, les décisions ne sont pas soumises à un contrôle judiciaire. La Cour européenne de Justice n'a aucun rôle dans cette affaire. Le pouvoir de contrôle de la Commission est d'une certaine façon limité en raison des principes de subsidiarité et il est plus étroitement surveillé par les Etats membres (Lodge, 2007). D'un autre côté, les Etats membres et une grande variété de parties prenantes contribuent à la définition des règles (principes ouverts) entre eux. Dans le modèle de la MOC, on suppose que l'implication des organisations de la société civile et des partenaires sociaux est importante pour renforcer la qualité démocratique de la gouvernance européenne en ce qu'elle donne la « parole » aux citoyens.

Mais des éléments de régulation sont aussi manifestes. La MOC institutionnalise des formes de spécialisation, de dépolitisation et un large espace pour les experts (Dehousse, 2004). Les institutions politiques par excellence (parlements européen et nationaux) jouent un rôle limité dans le processus, à travers des formes légères d'information et de consultation. Au contraire, des comités techniques et consultatifs jouent un rôle central. Placés sous la tutelle commune de la Commission et du Conseil, ils sont les seuls organes de préparation avant le niveau du Conseil, et ni les groupes de travail de la Commission ni le Coreper¹ ne sont impliqués dans le processus (Jacobsson, Vifell, 2003 ; Jacobsson, 2004 ; Natali, 2009).

Les instruments de *soft law* (à savoir les conseils, les circulaires et les règles contractuelles) ont été conçus pour influencer efficacement sur le comportement de ceux à qui ils sont destinés, sans intervention de la loi formelle (*formal law*). Dans le cas de l'UE, cela a été conçu comme un instrument prometteur face aux défis européens communs, tout en restant respectueux des diversités nationales et de la souveraineté (Trubek, Mosher, 2003 ; Hemerijck, Berghman, 2004 ; Wincott, 2003) et en faisant de la diversité des politiques nationales une ressource pour trouver des solutions à des « problèmes insolubles » (Trubek, Trubek, 2005:87).

Des contributions de sociologues du droit et de juristes se sont focalisées sur la participation (voir Natali et de la Porte, dans ce numéro). Les partenaires sociaux, au niveau de l'UE et des pays ont été encouragés à participer à tous les moments du processus et ils ont été en particulier appelés à tenir un rôle actif dans l'élaboration des rapports nationaux sur les directives communes (Magnette, 2001 ; Telò, 2002).

Des théories sur la démocratie délibérative ont exercé une certaine influence parmi les juristes et les spécialistes de l'intégration européenne lors des débats préliminaires sur la gouvernance et la démocratie dans le processus européen. Comme le soulignent de la Porte et Nanz (2004) et de la Porte et Pochet (2004), la délibération politique a été pensée comme aide à l'apprentissage mutuel parmi les experts, ce qui va de pair avec le débat supranational et l'*input legitimacy*². Mais le point principal porte sur le rôle des comités d'experts (Jacobsson, 2004). Concernant l'*input legitimacy*, la stratégie de Lisbonne était liée à la mise en œuvre concrète des principes de participation, de transparence et d'ouverture. Dans ce cas, la référence est celle de la théorie de la polyarchie délibérative directe qui souligne l'importance de

1. « Le Comité des représentants permanents ou Coreper (article 207 du traité instituant la Communauté européenne) est chargé de préparer les travaux du Conseil de l'Union européenne. Il est composé des ambassadeurs des Etats membres auprès de l'Union européenne (« Représentants permanents») et est présidé par l'Etat membre qui assure la présidence du Conseil. » (NdT).
 2. L'*input legitimacy* renvoie au processus de décision ; l'*output legitimacy* renvoie aux résultats et à leur conformité aux demandes sociales. (NdT) Cf. <http://www.egmontinstitute.be/conventieteksten/de%20Schoutheete.pdf>.

la participation des différents citoyens dans une logique du bas vers le haut (*bottom-up*) (de la Porte, Pochet, 2005 ; Sabel, Zeitlin, 2007).

La participation a fait l'objet d'analyses suivant différents angles pour comprendre comment faire face au déficit démocratique de l'UE. Selon Kroeger (2008) « la théorie de la démocratie et la littérature sur la société civile ont suscité une grande attention » en lien avec le rôle accru de nouveaux modes de gouvernance participative. On a largement admis que la participation des intérêts fonctionnels contribuait au fonctionnement de la stratégie de Lisbonne et le point focal des analyses s'est orienté vers l'accès des citoyens au processus de prise de décision dans l'UE, vers la représentation des intérêts dans la prise de décision politique et la délibération, vers la responsabilité de ceux qui exercent le pouvoir à travers des mécanismes de contrôle et vers la transparence/accès à l'information (Kohler-Koch, Finke, 2007 ; Arnall, Wincott, 2002).

Les thèmes idéels dans la stratégie de Lisbonne : une perspective sociologique

Pour les politologues et les sociologues, la stratégie de Lisbonne offre une occasion de nouvelles formes de gouvernance multi-niveaux. Comme d'autres le soulignent (Radaelli, 2003 ; Tucker, 2003), la stratégie représente un exemple typique de politique en réseau avec une contrainte normative vers des solutions décentralisées correspondant au principe de subsidiarité (Hodson, Maher, 2001). Les outils utilisés dans cette gouvernance sont : l'échange d'informations entre décideurs politiques ; l'apprentissage à partir des expériences, des pratiques et des objectifs de chacun ; l'insertion nationale (*national ownership*) et l'exercice de pressions par les pairs pour inciter les gouvernements à agir de façon appropriée (Ioannou *et al.*, 2008:13).

En fait, cette forme de gouvernance est liée à l'objectif de dépasser le manque d'information provenant de la complexité croissante et de l'interdépendance des problèmes. Les nouveaux modes de coordination que nous étudions ont donc été compris comme des outils cognitifs. Selon de la Porte et Pochet (2004), une part importante de la littérature signale l'apprentissage mutuel comme un élément important (et même le plus important) de la MOC en général et de ses thématiques particulières (Telò, 2001, 2002). On soutient que le processus d'apprentissage initié par un ou plusieurs outils – *benchmarking*, indicateurs, échange sur les bonnes pratiques, revue par les pairs, rapports itératifs – pourrait conduire à des changements appropriés aux contextes nationaux (Eberlein, Kerwer, 2004 ; de la Porte, Pochet, 2002). La coordination européenne aurait à institutionnaliser une consultation intensive entre les acteurs à des niveaux différents (européen, national et régional), l'apprentissage s'acquerrait à travers les processus de

délibération (ou d'argumentation), se comprenant alors comme une « lutte » épistémologique entre divers points de vue en relation avec une certaine politique (de la Porte, Pochet, 2004).

Comme l'affirment Hemerijck (2002) et Schludi (2003), la MOC est un processus d'apprentissage fondé sur le suivi périodique de rapports nationaux et la recherche systématique de comparaisons et de connaissances. Cela permet aux responsables nationaux d'enrichir leurs niveaux de compréhension. Nous pouvons distinguer trois types d'apprentissage politique : « apprendre avec les autres », ou apprentissage interactif, fondé sur le traitement en commun et l'échange d'informations et d'expériences ; « l'apprentissage des autres », en large partie lié au fait de « tirer des leçons » de l'observation d'expériences d'autres pays et de les imiter ; et « l'apprentissage pour apprendre », qui consiste à utiliser de façon créative le *benchmarking* dans la MOC (ou même en dehors), mais en s'inspirant d'elle ou au moins en restant fidèle au processus de coordination au niveau européen ¹.

Le premier type d'apprentissage (ainsi que d'autres) peut se définir en termes « d'acquisitions de savoir-faire » (*capacity building*) (Zeitlin 2005b:471), à savoir le développement d'indicateurs et de sources de données à la fois au niveau européen et au niveau national. On escompte que la persuasion, l'argumentation et les processus discursifs parviendront à la production de connaissances communes (Jacobsson, 2004 ; Jacobsson, Vifell, 2003). On fait face aux conflits d'intérêts potentiels par la délibération, c'est-à-dire un mécanisme d'apprentissage qui met les acteurs ensemble avec diverses idées (et intérêts) dans des cadres qui exigent la définition de priorités communes. Comme l'affirment de la Porte et Nanz (2004:269) : « Alors qu'on s'attend à ce que les participants poursuivent leurs intérêts, un intérêt général à l'égard de la légitimité démocratique des résultats (compris comme une réponse aux demandes des parties prenantes) caractérise idéalement la délibération. » En conséquence, les conflits sont réintroduits dans le processus de décision politique et ils sont résolus *via* la délibération.

La stratégie et les MOC qui lui sont liées opèrent théoriquement dans un esprit plus coopératif et plus participatif et elles utilisent différents instruments qui devraient conduire à un changement politique par l'apprentissage. Comme le soulignent de la Porte et Pochet (2004) à propos de la stratégie d'élargissement européen – à beaucoup de points de vue le modèle de la MOC – beaucoup ont défendu que le processus d'apprentissage pouvait conduire à des changements adaptés aux contextes nationaux (Trubek, Mosher, 2003 ; Knill, Lenschow, 2003). La dimension idéale du changement politique (l'occasion de favoriser des changements dans les idées et

1. Pour un résumé des termes conceptuels et analytiques les plus pertinents sur l'apprentissage, cf. Bomberg (2007) et Kerber and Eckardt (2007).

les discours, les schémas cognitifs et les compréhensions collectives) est au cœur de cet effort de recherche (Jacobsson, 2004).

La stratégie et ses aspects spécifiques (par exemple la stratégie européenne pour l'emploi) a aussi été analysée en termes d'effets cognitifs (*cf.* Trubek, Mosher, 2003 ; Trubek, Trubek, 2005). La littérature sous revue trouve une liste de ce type de mécanismes au sein même de la littérature sur l'apprentissage organisationnel et la démocratie délibérative (de la Porte, Pochet, 2004). Ce sont des « mécanismes qui déstabilisent les compréhensions existantes » : l'échange d'information entre décideurs politiques ; l'apprentissage à partir des expériences, des pratiques et des objectifs de chacun ; l'insertion nationale (*national ownership*) ; et l'exercice de pressions de la part des pairs pour inciter les gouvernements à agir de façon appropriée (Ioannou *et al.*, 2008:13). L'approche de la stratégie de Lisbonne est renforcée par les références quantitatives, instrument le plus puissant d'apprentissage (de la Porte *et al.*, 2001 ; Trubek, Mosher, 2003). A travers le projet de Lisbonne les acteurs qui peuvent formuler la définition de problèmes, de concepts et d'instruments d'observation ont la possibilité d'influencer la perception de la réalité. Parmi ces acteurs, les experts et les comités hybrides avaient un rôle crucial à tenir (Tucker, 2003 ; Jacobsson, 2004 ; Jacobsson, Vifell, 2003).

Suite à la première évolution de la stratégie, une compréhension plus complexe

A l'apparition de la stratégie de Lisbonne, beaucoup d'universitaires et de commentateurs politiques ont vu dans son agenda et ses outils en matière de gouvernance un pas prometteur de renforcement des performances socio-économiques de l'UE ainsi qu'un moyen de légitimation de l'intégration européenne. La stratégie a été largement interprétée comme une « transformation fondamentale » du projet de l'UE dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales (Tucker, 2003 ; Zeitlin, 2008).

Mais la littérature sur la mise en application du processus offre des lectures plus diversifiées (Gros, 2005 ; Von Hagen *et al.*, 2002). A partir du lancement de la stratégie deux dynamiques croisées sont intervenues : d'un côté, la stratégie de Lisbonne a évolué du fait de son recalibrage permanent et spécialement de l'évaluation intermédiaire de 2004-2005 ; d'un autre côté, les efforts de recherche ont gagné en complexité.

La transformation de la stratégie : de Lisbonne 1 à Lisbonne 2

En mars 2004 le Conseil européen a invité la Commission à établir un groupe de haut niveau dirigé par Wim Kok pour fournir une évaluation indépendante de la stratégie de Lisbonne. En accord avec la critique sur

la faiblesse de la gouvernance et des avancées, le rapport Kok trouve que la stratégie ne tient pas ses engagements (Begg, 2006 ; Begg *et al.*, 2007). Ce résultat décevant est attribué à la fois à un agenda surchargé et à des défaillances dans la gouvernance. Le rapport Kok propose d'abord que l'agenda de la stratégie recentre les dimensions économiques sociales et environnementales sur la croissance et l'emploi. L'idée n'est pas d'abandonner les dimensions sociales et environnementales mais de reconnaître que croissance et emplois sont essentiels pour assurer un développement social et durable. Sur la gouvernance, le rapport Kok propose trois innovations stratégiques (Pisani-Ferri, Sapir, 2006). Il demande aux Etats membres de prendre possession du processus et de s'engager à mettre en œuvre les réformes acceptées par des programmes nationaux, et à en débattre dans les parlements nationaux et avec les partenaires sociaux. Il demande à la Commission de renforcer des éléments centraux de la MOC – pression des pairs et *benchmarking* – en produisant « de façon aussi publique que possible » un tableau annuel des progrès des Etats membres vers les objectifs clés. Une plus forte propension à la désignation, à l'accusation et au blâme (*naming, shaming and faming*) était aussi proposée. On demande aux politiques communes de l'UE de mieux refléter les priorités de Lisbonne.

La Commission a suivi deux des trois propositions du rapport Kok pour renforcer la gouvernance (European Commission, 2005). Elle a proposé que les Etats membres présentent des programmes nationaux pour la croissance et l'emploi après une large discussion au niveau national. La Commission a aussi proposé de renforcer la coordination des politiques communes de l'UE, en particulier le budget, mais aussi d'autres méthodes au sein de la stratégie. Cependant la proposition de « désigner et d'accuser » et de renforcer le *benchmarking* a été abandonnée. Plus tard, le Conseil rejette la proposition de budget de la Commission qui envisageait un accroissement substantiel des financements de la recherche. L'idée de soutenir la stratégie de Lisbonne par des incitations financières a alors été abandonnée (Pisani-Ferri, Sapir 2006:6). Un nouveau départ pour la stratégie de « croissance et d'emploi » fait l'objet d'un accord en mars 2005 au Conseil européen (Begg, 2006 ; Zeitlin, 2007a) ¹. Le processus renouvelé est fondé sur la fusion des lignes directrices européennes pour la politique de l'emploi (LDEE) et les grandes orientations de politique économique (GOPE) en un seul ensemble de 24 lignes directrices. Les plans nationaux d'action pour l'emploi et les rapports communs sur l'emploi ont été remplacés par des sections au sein des programmes nationaux de réformes des Etats membres et respectivement le rapport annuel sur les progrès de Lisbonne élaboré par la Commission.

1. La réforme de la stratégie a été parallèle à celle du pacte de stabilité et de croissance en 2005 et de la stratégie de développement durable en 2006 (Begg, 2006).

Ci-après, je résume brièvement les recherches les plus récentes concernant la mise en œuvre du processus et les révisions en profondeur qui ont suivi.

Questions sur la logique politico-économique de l'agenda de Lisbonne

Une part importante de la littérature a évalué la stratégie de Lisbonne, sa première mise en œuvre et sa révision (Kaufmann *et al.*, 2004 ; Mundtschenk *et al.*, 2007 ; Hishow, 2005). Certaines contributions affirment que la stratégie a souffert d'un « mauvais agenda politique » (Collignon, 2008:4 ; Mabbett, Schelkle, 2007 ; Zgajewski, Hajjar, 2005). D'autres expriment des doutes explicites sur la vision du monde fondant la stratégie. D'un côté, la supériorité supposée du modèle libéral mis en pratique aux États-Unis est mis en question à partir des données provenant de différents secteurs productifs (*cf.* European Commission, 2008). L'analyse économique devrait se focaliser sur des secteurs particuliers (industrie, services) plutôt que sur des modèles économiques trop vastes. Cette nouvelle focalisation doit servir à mieux mettre en avant la complexité des dynamiques économiques. D'un autre côté, les universitaires questionnent la croyance que la dérégulation et la flexibilité (des marchés du travail) sont les bonnes voies vers plus de croissance économique (Alary *et al.*, 2006).

Amable *et al.* soulignent aussi dans ce numéro que le paquet de Lisbonne ne constitue pas un programme pour « recalibrer » le modèle social européen et celui des pays européens continentaux en particulier. Au contraire, il s'agit d'un projet économique pour le déstabiliser. Une partie du retard dans le processus de réforme et les tensions sur sa mise en œuvre pourraient ainsi être comprises en termes de tension croissante entre l'idéologie de Lisbonne et les compromis socio-économiques de beaucoup de pays membres de l'UE.

Une approche plus institutionnelle et historique sur les risques pour le futur de l'intégration de l'UE (en lien évident avec l'agenda de Lisbonne) semble converger vers les mêmes idées (Hopner, Schäfer, 2007). Pour ces auteurs, l'intégration économique européenne est entrée dans une phase nouvelle, post-ricardienne, dans laquelle elle se heurte systématiquement aux variétés nationales du capitalisme (Schmidt, 2002). Plutôt que de renforcer une compétition construite sur les avantages comparatifs existants (institutionnels), le projet de l'UE pousse à la convergence. Les exigences d'intégration affectent le marché capitaliste libéral différemment du capitalisme organisé, ce qui aboutit à un conflit entre capitalismes (*clash of capitalisms*). La convergence peut alors résulter en l'un des deux scénarios suivants. Le premier est que la convergence modifie la façon dont les économies européennes fonctionnent. Le second est que la résistance

politique dans les économies organisées conduise à une crise de l'intégration politique ¹.

L'UE se trouve maintenant au-delà de la phase d'harmonisation technique ou des politiques purement régulationnistes. La redéfinition des frontières affecte en profondeur la capacité des Etats membres à diriger l'économie, et les gouvernements sont incapables de contrôler l'intégration à venir (Ferrera, 2008). Dans ce cas, la légitimité indirecte des institutions européennes semble une base démocratique insuffisante pour une libéralisation économique (*Ibid.*, 23-24). Selon Majone (2005), « l'intégration furtive » a atteint ses limites, et en cela les stratégies de l'UE sont de plus en plus en conflit avec les institutions socio-économiques nationales. Le processus modifié de Lisbonne est alors interprété comme une source d'opposition politique et de désaffection vis-à-vis de l'UE.

Une analyse plus précise et plus directe de l'ensemble de la philosophie de Lisbonne a été fournie par Mabbett et Schelkle (2007) (*cf.* aussi Gruner, 2002). Les auteurs ont souligné la contradiction potentielle dans les projets de Lisbonne et de l'UE et ont mis en lumière « l'économie de conflit politique » induite par la simultanéité des agendas de l'UE (*Ibid.*, 83). Alors que pour la littérature qui s'occupe le plus de la stratégie de Lisbonne l'austérité fiscale doit contribuer à la réforme des politiques sociales et de l'emploi (*cf.* Rodrigues, 2002), Mabbett et Schelkle soutiennent la vision inverse : la consolidation fiscale ne va pas faciliter les réformes structurelles mais provoquer plus de tensions. Les perdants des réformes auront à compenser leurs pertes mais l'austérité limite l'espace pour ce faire. Dans un pareil contexte, l'agenda de Lisbonne peut susciter une « double colle » provenant de la consolidation fiscale et des réformes du *Welfare* : l'austérité peut limiter les consensus politiques pour des réformes et peut conduire des groupes d'intérêts à demander des compensations qui fassent obstacle aux objectifs de Lisbonne (Mabbett, Schelkle, 2007). Les auteurs concluent en montrant les défis pour l'économie politique de Lisbonne (aussi bien Lisbonne 1 que Lisbonne 2) et l'UEM, et ils soulignent la contradiction potentielle entre les réformes de structure et la stabilisation fiscale.

Un autre type de littérature juge corrects les fondements politico-économiques de la stratégie mais identifie des défaillances institutionnelles majeures dans la gouvernance de l'UE et dans la MOC en particulier. Cette tendance dans la recherche prend comme point d'appui les manifestations empiriques des performances économiques des pays de l'UE depuis les années 2000, le fonctionnement politique du processus au niveau national

1. *Cf.* aussi Schmidt (2002) sur la transformation progressive de l'intégration de l'UE et Ferrera (2005) sur l'influence potentiellement subversive de l'UE sur les systèmes de *Welfare* nationaux.

et de l'UE, et les résultats clés du processus¹. Des universitaires ont tout d'abord analysé la performance économique et sociale décevante de l'UE depuis 2000. En comparant la période postérieure à Lisbonne avec la décennie précédente, une longue littérature souligne que l'Europe n'est pas devenue « l'économie la plus efficace au monde ». La croissance du PNB dans l'UE-15 et la zone euro a été bien plus basse qu'aux USA ; la productivité de long terme a été plus élevée aux USA qu'en Europe ; et pendant que les taux d'emploi se sont améliorés le marché du travail est devenu plus flexible au bas de l'échelle (Collignon *et al.*, 2005 ; Fitoussi, Le Cacheux, 2005). Creel *et al.* (2005) suivent une approche identique : la performance limitée de l'UE prouve qu'elle n'a pas suscité les institutions de politiques économiques nécessaires pour assurer son potentiel de croissance. Il manque donc à l'UE « les moyens réels d'une politique macrostructurelle proactive (...) Assurer les réformes structurelles sans gouvernance macro-économique cohérente » paraît une « tâche impossible » (*ibid.*:4 ; *cf.* aussi Hishow, 2005 ; Von Hagen *et al.*, 2002 ; Pisani-Ferri, Sapir, 2006).

Collignon (2008) souligne que les objectifs fixés en 2000 ne pouvaient être atteints en raison de la faible attention portée à la croissance économique et de l'inefficacité du management macroéconomique : « Les réalités institutionnelles et des positions politiques résolues ont souvent empêché la mise en œuvre des politiques nécessaires au renforcement de la performance économique de l'UE » (*ibid.*:5).

Les politologues et les juristes partagent une lecture moins critique de la stratégie de Lisbonne et de son influence tant sur la prise de décision politique que sur les politiques européennes et nationales (Wisnia-Weill, 2006). Goetschy (2009), par exemple, souligne l'influence de la stratégie de Lisbonne sur le rôle de l'UE en matière de politiques sociales. On a prêté à la stratégie d'avoir contribué à « élargir l'agenda sur l'emploi et social à des thèmes prioritaires aux niveaux nationaux » (*Ibid.*:222). Il a aussi été soutenu qu'un agenda plus large pour l'UE, avec des interactions explicites entre l'économique, le social et l'environnemental, pourrait contribuer à dépasser la fragmentation traditionnelle des politiques en Europe (*cf.* Zeitlin, 2008). D'autres ont souligné que l'équilibre politique d'origine entre social-démocratie, libéralisme et « troisième voie », s'est modifié au profit d'une approche plus de centre droit (Pochet, 2006).

La stratégie de Lisbonne et le mythe de la participation

La littérature plus tournée vers l'analyse politologique ou sociologique a de plus développé des réflexions sur les nouveaux modes de gouvernance

1. Voir par exemple les cartes de résultats sur Lisbonne publiées par le Centre for European Reform (Tilford, Whyte, 2009) et Pisani-Ferri et Sapir (2006) sur une appréciation « l'implication nationale » (*national ownership*).

introduits à l'occasion du projet de Lisbonne. L'une des découvertes essentielles est que des éléments spécifiques de la stratégie recèlent une dynamique institutionnelle et une influence politique propres.

On reconnaît à la MOC qu'elle produit des résultats mitigés. S'agissant de la participation, les recherches montrent qu'en pratique elle a été inégale sur l'ensemble de la stratégie. Comme on le dit ci-dessus, la MOC est à la fois perçue comme un mode de gouvernance participatif spécifique mettant en valeur la subsidiarité et comme un exemple d'expérimentation politique (Smismans, 2004, 2008 ; Kroger, 2006, 2008 ; de la Porte, Nanz, 2004).

Les partenaires sociaux et les ONG ont été impliqués à des degrés variés dans les MOC (au niveau national et supranational). Malgré des incertitudes méthodologiques, Tucker (2003) met en évidence (sur la base de rapports fournis par des réseaux de chercheurs) qu'en général les partenaires sociaux et les autres groupes n'ont pas joué un rôle majeur dans le processus de coordination politique. Mais des signes montrent des fluctuations significatives suivant les MOC et suivant les pays. Dans certains processus de coordination, comme la MOC sur l'inclusion sociale, des indications montrent assez vite les efforts faits pour renforcer, sous des formes nouvelles et approfondies, la participation de la société civile au niveau national. Cela a été interprété comme un signal que la MOC « a partiellement tenu l'ambition de la gouvernance participative de Lisbonne » (*ibid.*:20).

Cependant, des analyses plus approfondies des processus spécifiques de MOC ont conduit à plus de scepticisme sur la dimension participative. C'est le cas de nombreuses recherches qui se sont concentrées sur deux types d'acteurs : les partenaires sociaux et les organisations de la société civile. Kroger (2008) fournit une analyse comparative de la participation des représentants de la société civile et des partenaires sociaux dans la décision politique de l'UE et spécialement à travers les nouveaux modes de gouvernance dans différents champs politiques (politique sociale, emploi, protection des consommateurs, politique de l'environnement, etc.) (*cf.* aussi Obradovic, Vizcaino, 2007). Les données empiriques montrent la large variété des modes d'accès ouverts au niveau de l'UE : cela va des rencontres informelles entre officiels de l'UE et ONG aux réunions formelles de comités avec des différences importantes entre politiques et DG compétentes. Mais, selon l'expression de Kroger (2008:31), « l'accès pour les organisations de la société civile aux processus politiques au niveau européen est faiblement régulé et ne semble pas être également ouvert à tous dans toutes les instances (...) Cela ne correspond pas aux normes démocratiques de la démocratie tant libérale que délibérative. » La consultation ne s'assimile pas à la délibération ; au contraire, il n'y a pas de lien entre accès et participation concrète à la prise de décision. Et même, on relève là une

« fatigue de la consultation » parmi les ONG sociales : certaines se sont retirées de la consultation dans l'UE (*ibid.*).

La même ligne d'interprétation est développée par les politologues et les juristes lorsqu'ils analysent des éléments particuliers de la stratégie de Lisbonne. C'est le cas de la stratégie pour l'emploi. De la Porte et Pochet (2005) comme Smismans (2008) mettent en relief la participation limitée et inégale des parties prenantes (aux niveaux supranational, national et infra-national) dans la coordination de l'UE des politiques sociales et d'emploi. Ces auteurs ont comparé l'insertion des partenaires sociaux et de la société civile dans la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) et dans la MOC sur l'insertion sociale. Dans la SEE la participation des partenaires sociaux est instable suite à des discordances d'agenda, liées aux climats politiques nationaux et au manque de préconditions institutionnelles au niveau national (interaction limitée entre les rapports sur la SEE et la décision politique nationale). Dans la MOC sur l'insertion sociale il existe un niveau plus haut de participation mais avec une influence réduite sur les changements politiques tant au niveau national qu'europpéen.

Pour Smismans (2008), jusqu'à maintenant la SEE s'est inscrite dans une approche descendante (*top-down*) avec implication des autorités régionales et locales dans la mise en œuvre des lignes directrices pour l'emploi. La MOC n'a conduit ni à une réelle territorialisation du marché du travail ni à un engagement très décentralisé dans la formulation des principes communs. En ce qui concerne la mise en œuvre de la MOC dans le champ des politiques d'emploi, de santé et de sécurité, et en comparant son évolution avec celles d'autres champs politiques l'auteur souligne que malgré des signes d'implication des parties prenantes dans les nouveaux modes de gouvernance, l'image générale est celle d'une participation restreinte. La MOC est un processus technocratique engageant les fonctionnaires nationaux et de l'UE au sein de cercles limités d'experts ¹.

Selon Kroger (2008), l'évaluation générale pose des questions sérieuses aux théories normatives de la démocratie qui ont fondé des espoirs dans la participation. Les pratiques de consultation semblent peu apporter à la réduction du fossé entre l'UE et ses citoyens. Comme le soulignent Kerber et Eckardt (2007), dans la plupart des cas les rapports nationaux ont été préparés par un petit cercle de fonctionnaires gouvernementaux chargés des affaires européennes, pour lesquels il s'agissait juste d'une tâche supplémentaire pour Bruxelles qui ne demandait pas de s'adjoindre des moyens supplémentaires. Dans la plupart des MOC la participation des partenaires sociaux, des acteurs locaux et des représentants de la société civile est faible ou inexistante, en dépit des efforts de la Commission pour accroître leur

1. Pour une évaluation plus positive de la participation dans la stratégie de Lisbonne, voir Zeitlin (2007a, 2007b).

influence. Dans ce contexte, Lisbonne 2 n'a pas été jugé comme une avancée cruciale (Zeitlin, 2007b).

Le potentiel d'apprentissage : des signes plus encourageants

Les politologues ont contribué à la compréhension la plus complète du nœud causal entre le projet de Lisbonne et les réformes nationales introduites jusqu'alors. Comme Zeitlin (2005a ; 2005b) le défend, l'influence et l'efficacité nationales sur les processus de MOC sont difficiles à reconnaître, non seulement en raison de leur variété, leur complexité et leur relative nouveauté, mais aussi en raison de problèmes méthodologiques liés à l'évaluation de « la relation causale indépendante » d'un processus de décision politique itératif sans sanctions légales. La prise en compte de nombreux champs politiques, niveaux de gouvernance et processus limite la pertinence des méthodes traditionnelles d'évaluation de l'influence politique.

Alors que les économistes adressent des critiques sévères à la stratégie de Lisbonne et qu'ils soulignent son manque d'efficacité, Zeitlin (2007b, 2008) met en avant une interprétation plus optimiste, indiquant l'impact cognitif de la stratégie et la gouvernance MOC en particulier comme des « succès qualifiés » (au moins dans certains domaines). Par exemple, dans la politique sociale et de l'emploi, la stratégie est censée avoir aidé à accroître l'importance de solutions politiques nationales dans nombre d'Etats membres ; elle aurait aussi changé la pensée politique et ses repères cognitifs par l'introduction de concepts de l'UE dans les débats nationaux (insertion sociale, *gender mainstreaming*¹), et elle aurait redéfini de vieux concepts désormais inadéquats.

La même interprétation est partagée par Tucker (2003), Jacobsson (2004) et de la Porte *et al.* (2009) à propos des processus d'apprentissage dans les comités techniques. L'activité de ces instances qui assistent le Conseil dans son fonctionnement a été interprétée comme un moyen d'accroître le potentiel de convergence cognitive et normative par le *benchmarking*, le partage d'information et la production de connaissance.

Pour Zeitlin (2008) les processus de MOC ont contribué à améliorer la prééminence et l'ambition des politiques nationales d'emploi et d'insertion sociale dans beaucoup d'Etats membres. Ils ont participé à des changements dans la pensée politique nationale en insérant des concepts et des catégories de l'UE (comme l'activation, la prévention, l'apprentissage tout au long de la vie, le *gender mainstreaming* et l'insertion sociale) dans les débats nationaux, exposant les décideurs politiques à de nouvelles approches et les pressant de reconsidérer des politiques établies de longue date mais de

1. Le Conseil de l'Europe définit ainsi le « *gender mainstreaming* » : « La (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques. »

plus en plus inefficaces. Ces processus de MOC ont ainsi contribué à des changements dans les agendas politiques nationaux en ajoutant des thèmes nouveaux aux politiques nationales et en promouvant leur importance relative.

Il ressort des rapports officiels aussi bien que d'interviews que les instruments de la MOC ont contribué à des changements dans les politiques nationales particulières. Mais, en raison du rôle actif des Etats membres dans la définition du développement des processus de MOC, leur relation à la décision politique nationale doit être comprise comme une interaction bilatérale plutôt qu'une relation de causalité univoque. Les MOC ont exercé d'autres influences positives par des changements procéduraux dans la gouvernance et par des arrangements en matière de décision politique ; par l'apprentissage réciproque fondé sur l'identification de défis communs et des solutions politiques prometteuses au niveau européen ; par l'harmonisation statistique et le renforcement des savoir-faire ; et par l'incitation à repenser les approches et les pratiques établies (*ibid*:5)¹. Dans cette perspective, Jacobsson et Vifell (2003) ont mis en évidence que les MOC ont contribué à « un processus de décision politique plus orienté vers le consensus ».

D'autres chercheurs (Kerber, Eckardt, 2007) ont suggéré des questions qui restent ouvertes. En particulier, il faudrait encore analyser la question des incitations au sein du processus complexe de la MOC. Une analyse plus approfondie est aussi nécessaire pour vérifier les interactions entre ses nombreux agents, les groupes d'intérêts, les institutions, à la fois au niveau européen et à celui des Etats membres. Les processus complexes de négociation politique qui conduisent à des objectifs communs, à des critères d'évaluation et à des recommandations politiques devraient aussi faire l'objet de futures recherches (*ibid*:241).

Certaines contributions se sont focalisées sur le risque de diminution des occasions d'apprentissage du fait de l'introduction (avec Lisbonne 2) d'une dynamique plus bilatérale (entre Commission et Etats membres) que multilatérale au sein du processus (Zeitlin, 2008).

Questions présentes et futures pour une recherche sur la stratégie de Lisbonne

L'analyse détaillée de la stratégie de Lisbonne démontre l'intérêt profond des chercheurs à mettre en lumière l'ambitieux projet que s'est donné l'UE à Lisbonne pour promouvoir l'économie la plus compétitive au monde. Cet effort analytique a évolué au fil du temps. Il a glissé d'une interprétation initialement optimiste d'un instrument prometteur dans la

1. Des recherches intéressantes ont été conduites sur les processus et le rôle actif des ONG, pour la politique sur l'environnement voir Bomberg (2007).

poursuite d'intérêts communs respectueux néanmoins des compétences nationales vers une vision plus sceptique de la mise en œuvre du projet et de son influence sur les gouvernances nationales et européenne.

Ces efforts de recherche dans l'étude du projet européen le plus récent ont produit des avancées importantes bien au-delà, en apportant des précisions théoriques, analytiques et conceptuelles. De bien des points de vue, l'agenda de Lisbonne a représenté un pas décisif dans une approche globale du développement économique et social. Il reste pour autant des questions substantielles pour avancer dans l'analyse du présent et du futur de l'intégration européenne. Des tensions (ou compromis) sont évidentes, qui devront être affrontées dans un futur proche par les protagonistes de l'intégration européenne (et les chercheurs) ¹.

D'abord, les tensions ont à voir avec la réforme du modèle social européen, elles tiennent à deux compromis : entre l'intégration européenne et les compétences nationales (spécialement dans le domaine du *Welfare*), et entre la compétitivité économique et la cohésion sociale. Le projet de Lisbonne a représenté une première tentative – peu efficace – pour trouver un nouveau compromis grâce à une stratégie large. Elle a montré ses limites évidentes pour ce qui concerne l'adaptation de la cohésion sociale et la compétitivité économique, la politique environnementale et la croissance productive, la stabilité fiscale et les réformes structurelles. Pour cela la stratégie de Lisbonne apparaît comme l'addition mécanique de buts différents plutôt que comme la solution à ces compromis (*trade-offs*).

Ensuite, l'ambiguïté du processus quant à une dépolitisation de la décision politique par une participation et une transparence accrues ne semble pas être levée. La légitimité démocratique de l'UE ne s'est pas améliorée significativement grâce à la stratégie même si des progrès dans l'intervention de formes de participation nouvelles et significatives de la société civile au niveau national sont perceptibles. Des parties spécifiques du processus ont montré des dynamiques différentes, les MOC sur la politique sociale étant le plus couronnées de succès.

Enfin, les tensions entre d'un côté le respect des compétences nationales et d'un autre côté la possibilité d'une influence cognitive sur les réformes nationales ont partiellement été abordées. Il est largement reconnu qu'il y a eu des avancées dans les comités techniques en termes de délibération, de partage de l'information, de *benchmarking* et d'apprentissage. Mais elles semblent loin d'avoir produit des résultats majeurs sur les politiques nationales. Le projet de Lisbonne a donc constitué une première réponse mais pas la réponse définitive.

1. Des rapports politiques récents et des contributions académiques ont donné des points de vue concernant la stratégie en évoquant Lisbonne 3 (Zeitlin, 2007b) et/ou la poursuite de Lisbonne (UK, 2009).

Références bibliographiques

- Agell J. (2002), « On the Determinants of Labour Market Institutions: Rent Seeking vs. Social Insurance », *German Economic Review*, 3 (2), p. 107-135.
- Alary P., Amable B., Ledezma I. (2006), « Institutions, Innovation and Productivity: an International Comparison at the Industry Level », Draft CEPREMAP.
- Alesina A., Giavazzi F. (2006), *The Future of Europe: Reform or Decline*, Cambridge MA, MIT Press.
- Armstrong K. (2006), « Inclusive Governance? Civil Society and the Open Method of Co-ordination », in S. Smismans (ed.) *Civil Society and Legitimate European Governance*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 42-67.
- Armstrong K. (2008), « Governance and Constitutionalism after Lisbon », *Journal of Common Market Studies*, 46 (2), p. 415-426.
- Arnulf A., Wincott D. (eds.) (2002), *Accountability and Legitimacy in the European Union*, Oxford, Oxford University Press.
- Begg I. (2006), *Lisbon Relunched: What Has Changed? Is it Working Better?*, CEPS special report, Brussels, CEPS, <http://shop.ceps.eu>.
- Begg I. (2008), « Is There a Convincing Rationale for the Lisbon Strategy? », *Journal of Common Market Studies*, 2 (46), p. 427-435.
- Begg I., Hodson D., Maher I. (2003), « Economic Policy Coordination in the European Union », *National Institute Economic Review*, n°183, January, p. 66-77.
- Begg I., Draxler J., Mortensen J. (2007), « Is Social Europe Fit for Globalization? A Study on the Social Impact of Globalization in the European Union », Brussels, European Communities.
- Bomberg E. (2007), « Policy Learning in an Enlarged European Union: Environmental NGOs and New Policy Instruments », *Journal of European Public Policy*, 14 (2), 248-268.
- Borras S., Jacobsson K. (2004), « The Open Method of Coordination and New Governance Patterns in the EU », *Journal of European Public Policy*, 11 (2), p. 185-208.
- Citi M., Rhodes M. (2007), « New Modes of Governance in the EU: Common Objectives versus National Preferences », European Governance papers (EUROGOV), n° N-07-01. <http://www.connex-network.org/eurogov/pdf/egp-newgov-N-07-01.pdf>.
- Collignon S. (2003), « The European Republic: Policy Proposals for a Future Constitution », Centre for Applied Research Working Papers, n° 10/03.
- Collignon S. (2008), « The Lisbon Strategy, Macroeconomic Stability and the Dilemma of Governance with Governments; or Why Europe is not Becoming the World's Most Dynamic Economy », *International Journal of Public Policy*, n° 3 (1/2), p. 72-99.
- Collignon S., Dehousse R., Gabolde J., Jouen M., Pochet P., Salais R., Spenger R.-U., Zsolt De Sousa H. (2005), « The Lisbon Strategy and the Open Method of Co-ordination. 12 Recommendations for an Effective Multi-level Strategy », Policy Paper n° 12, March, Paris, Notre Europe.
- Comella R. (2006), « New Governance Fatigue in the European Union? Administration and Democracy in the European Union », Jean Monnet Working Paper 06/06, New York University.

- Creel J., Laurent E., Le Cacheaux J. (2005), « Delegation in Inconsistency: The "Lisbon strategy" Record as an Institutional Failure », Working Paper 05/07, Paris, OFCE and Institute for Political Studies.
- Daveri F. (2002), « The New Economy in Europe 1992-2001 », *Oxford Review of Economic Policy*, 18 (3), p. 345-362.
- De Búrca G. (ed.) (2005), *EU Law and the Welfare State: In Search of Solidarity*, Oxford, Oxford University Press.
- de la Porte C., Nanz P. (2004), « OMC – A Deliberative-Democratic Mode of Governance? The Cases of Employment and Pensions », *Journal of European Public Policy*, 11 (2), p. 267-288.
- de la Porte C., Natali D., Pochet P. (2009), « Self-Governance in EU Employment and Social Policy through the Open Method of Co-ordination », in Sørensen E., Triantafyllou P. (eds.), *The Politics of Self-Governance*, Ashgate (à paraître).
- de la Porte C., Pochet P. (eds.) (2002), « Supple Co-ordination at EU Level », in de la Porte C., Pochet P. (eds.), *Building Social Europe through the Open Method of Co-ordination*, Brussels, P.I.E.-Peter Lang, p. 27-68.
- de la Porte C., Pochet P. (2004), « The European Employment Strategy: Existing Research and Remaining Questions », *Journal of European Social Policy*, 14 (1), p. 71-78.
- de la Porte C., Pochet P. (2005), « Participation in the *Open Method of Co-ordination*. The Cases of Employment and Social Inclusion », in Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L., *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E.-Peter Lang, p. 353-389.
- de la Porte C., Pochet P., Room G. (2001), « Social Benchmarking, Policy Making and New Governance in the EU », *Journal of European Social Policy*, 11 (4), November, p. 291-308.
- Debrun X., Pisani-Ferri J. (2006), « Economic Reforms in the Euro Area: Is there a Common Agenda? », Bruegel Policy Contribution, n° 5, Brussels.
- Dehousse R. (ed.) (2004), *L'Europe sans Bruxelles ? : Une analyse de la méthode ouverte de coordination*, Paris, L'Harmattan.
- De Schutter O., Lebessis N., Paterson J. (eds.) (2001), *Governance in the European Union*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.
- Duval R., Elmeskov J. (2006), « The Effects of EMU on Structural Reforms in Labour and Product Markets », ECB Working Paper Series, p. 596.
- Dyson K. (2000), *The Politics of the Euro-zone: Stability or Breakdown?*, Oxford, Oxford University Press.
- Eberlein B., Kerwer D. (2004), « New Governance in the European Union: A Theoretical Perspective », *Journal of Common Market Studies*, 42 (1), p. 121-142.
- Eichengreen B. (2006) *The European Economy since 1945: Coordinated Capitalism and Beyond*, Princeton, Princeton University Press.
- European Commission (2005), « Working Together for Growth and Jobs. Next Steps in Implementing the Revised Lisbon strategy », Commission Staff Working Paper, SEC(2005)622/2, 29 April, Brussels.

- European Commission (2008), *Industrial Relations in Europe 2008*, Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.
- Falkner G., Treib O., Hartlapp M., Leiber S. (2005), *Complying with Europe. EU Harmonisation and Soft Law in the Member States*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ferrera M. (2005), *The Boundaries of Welfare. European Integration and the New Spatial Politics of Social Protection*, Oxford, Oxford University Press.
- Ferrera M. (2008), « European Welfare States: Golden Achievements, Silver Prospects », *West European Politics*, 31 (1-2), p. 82-107.
- Ferrera M., Hemerijck A., Rhodes M. (2000), *The Future of Social Europe. Recasting Work and Welfare in the New Economy*, Oeiras, Celta Editora.
- Fitoussi J. P., Le Cacheux J. (2005), *L'Etat de l'Union européenne, 2005*, Paris, Fayard and Presse de Sciences Po.
- Goetschy J. (1999), « The European Employment Strategy: Genesis and Development », *European Journal of Industrial Relations*, 5 (2), p. 117-137.
- Goetschy J. (2001), « The European Employment Strategy from Amsterdam to Stockholm: Has it Reached its Cruising Speed? », *Industrial Relations Journal*, 32 (5), p. 401-418.
- Goetschy J. (2009), « The Lisbon Strategy and Social Europe: Two Closely Linked Destinies », in Rodrigues M. J. (ed.), *Europe, Globalization and the Lisbon Agenda*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 74-90.
- Gros D. (2005), « Prospects for the Lisbon Strategy. How to Increase the Competitiveness of the European Economy », Centre for Economic Policy Studies, working document, n° 224/05.
- Gruner H. P. (2002), « Unemployment and Labour Market Reform: A Contract Theoretic Approach », *Scandinavian Journal of Economics*, n° 104, p. 641-656.
- Hartwig I., Meyer C. (2002), « Towards Deliberative Network Governance? Theorizing Socio-Economic Policy Coordination in the European Union », GOVECOR Working Paper, December.
- Hartwig I., Jacobsson K., Le Cacheux J., Linsenmann I., Maurer A., Meyer C., Wessels W. (2002), « EU Governance by Self Co-ordination? Towards a Collective "gouvernement économique" », State of the Art Report, paper for the research project GOVECOR, April.
- Heckman J. J. (2002), « Flexibility and Job Creation – Lessons for Germany », NBER Working Paper n°9194.
- Hemerijck A. (2002), « The Self-Transformation of the European Social Model(s) », in Esping-Andersen G., Gallie D., Hemerijck A., Myles J. (eds.), *Why We Need a New Welfare State*, Oxford, Oxford University Press, p. 173-215.
- Hemerijck A., Berghman J. (2004), « The European Social Patrimony: Deepening Social Europe through Legitimate Diversity », in Sakellariopoulos T., Berghman J., Hemerijck A., Stergiou A., Stevens Y. (eds.), *Connecting Welfare Diversity within the European Social Model*, Antwerp, Intersentia, p. 9-54.
- Hemerijck A., Ferrera M. (2004), « Welfare Reform in the Shadow of EMU », in Martin A., Ross G. (eds.), *Euros and Europeans: Monetary Integration and the European Model of Society*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 248-277.

- Heritier A. (2002), « New Modes of Governance in Europe: Policymaking without Legislation? », in Heritier A. (eds.), *In Common Goods: Reinventing European and International Governance*, Boulder, Rowman and Littlefield, p. 185-206.
- Hishow O. N. (2005), « Lessons from Lisbon, or Why Leisure Arms », *Intereconomics*, March/April, p. 70-73.
- Hodson D., Maher I. (2001), « The Open Method as a New Mode of Governance: The Case of Soft Economic Policy Co-ordination », *Journal of Common Market Studies*, 39 (4), p. 719-745.
- Höpner M., Schäfer A. (2007), « A New Phase of European Integration: Organized Capitalism in Post-Ricardian Europe », Max Planck discussion paper series, 07/04.
- Ioannou D., Ferdinandusse M., Lo Duca M., Coussens W. (2008), « Benchmarking the Lisbon Strategy », European Central Bank Occasional Paper Series, n° 85/08.
- Jacobsson K. (2004), « Soft Regulation and the Subtle Transformation of States: the Case of EU Employment Policy », *Journal of European Social Policy*, 14 (4), p. 355-370.
- Jacobsson K., Vifell Å. (2003), « Integration by Deliberation? On the Role of Committees in the Open Method of Coordination », Paper for the workshop « The Forging of Deliberative Supranationalism in the EU », 7-8 February, Florence.
- Jenson J., Pochet P. (2005), « Employment and Social Policy since Maastricht: Standing Up to the European Monetary Union », paper prepared for The Year of the Euro, Nanovic Institute for European Studies, University of Notre Dame, 5-8 December, Canada research chair in citizenship and governance.
- Jorgenson D. W. (2003), *Economic Growth in the Information Age*, Cambridge MA, MIT Press.
- Kaufmann S., Raunig B., Schubert H. (2004), « Growth and Stability in the EU: Perspectives from the Lisbon Agenda – Results from the 32nd Economics Conference », *Monetary Policy and the Economy*, 2/04, p. 100-108.
- Kerber W., Eckardt M. (2007), « Policy Learning in Europe: The Open Method of Co-ordination and Laboratory Federalism », *Journal of European Public Policy*, 14 (2), p. 227-247.
- Knill C., Lenschow A. (2003), « Modes of Regulation in the Governance of the European Union: Towards a Comprehensive Evaluation », European Integration online papers (EIoP), vol. 7.
- Kohler-Koch B., Finke B. (2007), « The Institutional Shaping of EU-society Relations: A Contribution to Democracy via Participation? », *Journal of Civil Society*, 3 (3), p. 205-221.
- Kok W. (2004), *Facing the Challenge*, Brussels, European Commission.
- Kröger S. (2006), « When Learning Hits Politics or: Social Policy Coordination Left to the Administrations and the NGOs? », European Integration online papers (EIoP), vol. 10.
- Kröger S. (2008), « Nothing But Consultation: The Place of Organised Civil Society in EU Policy-making across Policies », European Governance papers

- (EUROGOV), n° C-08-03. <http://www.connex-network.org/eurogov/pdf/egp-connex-C-08-03.pdf>.
- Levi-Faur D. (2006), « Regulatory Governance in the European Union », in Graziano P., Vink M. (eds.) *Europeanization: New Research Agendas*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 102-114.
- Lodge M. (2007), « Comparing Non-Hierarchical Governance in Action: the Open Method of Co-ordination in Pensions and Information Society », *Journal of Common Market Studies*, 45 (2), p. 343-365.
- Mabbett D., Schelkle W. (2007), « Bringing Macro-economics Back into the Political Economy of Reform: the Lisbon Agenda and the "Fiscal Philosophy" of EMU », *Journal of Common Market Studies*, 45 (1), p. 81-103.
- Magnette P. (2001), « European Governance and Civic Participation: Can the European Union Be Politicised? », Jean Monnet Working Paper 09/01.
- Majone G. (2005), *Dilemmas of European Integration: The Ambiguities and Pitfalls of Integration by Stealth*, Oxford, Oxford University Press.
- Martin A., Ross G. (eds.) (2004), *Euros and Europeans: Monetary Integration and the European Model of Society*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mundschenk S., Stierle M., Stierle-von Schæutz U., Traistaru I. (2007), « Competitiveness and Growth in Europe: An Overview », in Mundschenk S., Stierle M., Stierle-von Schæutz U. (eds.), *Competitiveness and Growth in Europe: Lessons and Policy Implications for the Lisbon Strategy*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 3-15.
- Natali D. (2009), « The Open Method of Co-ordination on Pensions: Does It Depoliticise Pensions Policy? », *West European Politics* (à paraître).
- Obradovic D., Vizcaino J. (eds.) (2007), *The Capacity of Central and East European Interest Groups to Participate in EU Governance*, Stuttgart, Ibidem Publisher.
- Padoan P., Mariani F. (2006), « Growth and Finance, European Integration and the Lisbon Strategy », *Journal of Common Market Studies*, 44 (1), p. 77-112.
- Pisani-Ferry J., Sapir A. (2006), « Last Exit to Lisbon », Bruegel Policy Brief Issue 2006/02 (prepared at the request of the Austrian Presidency), Brussels, Bruegel.
- Pochet P. (2005), « The Open Method of Coordination and the Construction of Social Europe. A Historical Perspective », in Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L., *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E-Peter Lang, p. 37-82.
- Pochet P. (2006), « Debate Around the Social Model: Evolving Players, Strategies and Dynamics », in Degryse C., Pochet P. (eds.) (2006), *Social Developments in the European Union 2005*, Brussels, ETUI, Observatoire social européen and Saltsa, p. 79-99.
- Radaelli C. (2003), « The Open Method of Coordination: A New Governance Architecture for the European Union? », *Swedish Institute for European Policy Studies*, p. 7.
- Rodrigues M. J. (2002), *The New Knowledge Economy in Europe – A Strategy for International Competitiveness and Social Cohesion*, Cheltenham, Edward Elgar.

- Rodrigues M. J. (2006), « The Lisbon Strategy after the Mid-term Review: Implications for Innovation and Life-long Learning », *Corporate Governance*, 6 (4), p. 349-357.
- Sabel C., Zeitlin J. (2007), « Learning from Difference: The New Architecture of Experimentalist Governance in the European Union », *European Governance papers (EUROGOV)*, n° C-07-02.
- Sapir A. (ed.) (2004), *An Agenda for Growing Europe. The Sapir Report*, Oxford, Oxford University Press.
- Schäfer A. (2004), « Beyond the Community Method: Why the Open Method of Coordination Was Introduced to EU Policy-Making », *European Integration online papers (EIoP)*, n° 8/13. <http://eiop.or.at/eiop/texte/2004-013a.htm>.
- Schludi M. (2003), « Chances and Limitations of Benchmarking in the Reform of Welfare State Structures – The Case of Pension Policy », Paper for the Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies, WP 10/03.
- Schmidt V. (2002), « Europeanization and the Mechanics of Economic Policy Adjustment », *Journal of European Public Policy*, 9 (6), p. 894-912.
- Scott C. (2004), « Regulation in the Age of Governance: The Rise of the Post-Regulatory State », in Jordana J., Levi-Faur D. (eds.), *The Politics of Regulation*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Scott J., Trubek D. (2002), « Mind the Gap: Law and New Approaches to Governance in the European Union », *European Law Journal*, 8 (1), p. 1-18.
- Smismans S. (2004), « EU Employment Policy: Decentralization or Centralization through the Open Method of Coordination », *EUI Working Paper Law*, n° 2004/1, Florence, European University Institute.
- Smismans S. (2008), « New Modes of Governance and the Participatory Myth », *West European Politics*, 31 (5), p. 874-895.
- Telò M. (2001), « La gouvernance européenne dans le contexte de la Stratégie de Lisbonne : la méthode ouverte de coordination », *Europa novas fronteiras*, n° 9-10, Junho - Dezembro, p. 89-96.
- Telò M. (2002), « Governance and Government in the European Union. The Open Method of Co-ordination », in Rodrigues M. J. (ed.), *The New Knowledge Economy in Europe – A Strategy for International Competitiveness and Social Cohesion*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 242-272.
- Tilford S., Whyte P. (2009), « The Lisbon Scorecard IX. How to Emerge from the Wreckage », London, Centre for European Reform.
- Trubek D., Mosher J. (2003), « New Governance, EU Employment Policy and the European Social Model », in Zeitlin J., Trubek D. (eds.), *Governing Work and Welfare in a New Economy: European and American Experiments*, Oxford, Oxford University Press, p. 33-58.
- Trubek D. M., Trubek L. (2005), « The Open Method of Co-ordination and the Debate over “Hard” and “Soft” Law », in Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L., *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E-Peter Lang, p. 83-103.
- Tucker C. (2003), « The Lisbon Strategy and the Open Method of Coordination: A New Vision and the Revolutionary Potential of Soft Governance in the European Union », paper presented at the Annual Meeting of the American Political Science Association, 28-31 August.

- UK (2009), « A Successor to the Lisbon Strategy », UK non-paper.
- Vandenbroucke F. (2002), « The EU and Social Protection: What Should the European Convention Propose? », paper presented at the Max Planck Institute for the Study of Societies.
- Von Hagen J., Mundschenk S. *et al.* (2002), « The Lisbon Review 2002-2003, An Assessment of Policies and Reforms in Europe », report for the World Economic Forum.
- Weiler J. H. H., Begg I., Peterson J. (eds.) (2003), *Integration in an Expanding European Union: Reassessing the Fundamentals*, Oxford MA, Blackwell.
- Wincott D. (2003), « Beyond Social Regulation? New Instruments and/or a New Agenda for Social Policy at Lisbon? », *Public Administration*, 81 (3), p. 533-553.
- Wincott D. (2006), « European Political Development, Regulatory Governance, and the European Social Model: The Challenge of Substantive Legitimacy », *European Law Journal*, 12 (6), p. 743-763.
- Wisnia-Weill V. (2006), « Stratégie de Lisbonne : le défi de la cohérence entre politiques publiques pour dynamiser croissance et emploi en Europe », *Horizons Stratégiques*, Centre d'Analyse Stratégique, n° 2, p. 1-15.
- Zeitlin J. (2005a), « Introduction: The Open Method of Co-ordination in Question », in Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L., *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E-Peter Lang, p. 19-33.
- Zeitlin J. (2005b), « The Open Method of Coordination in Action. Theoretical Promise, Empirical Realities, Reform Strategy », in Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L., *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E-Peter Lang, p. 447-503.
- Zeitlin J. (2007a), « Strengthening the Social Dimension of the Lisbon Strategy », *Revue belge de sécurité sociale*, n° 2/07.
- Zeitlin J. (2007b), « A Decade of Innovation in EU Governance: The European Employment Strategy, the Open Method of Co-ordination, and the Lisbon Strategy », La Follette School Working Paper n° 2007-031.
- Zeitlin J. (2008), « The Open Method of Co-ordination and the Governance of the Lisbon Strategy », *Journal of Common Market Studies*, 46 (2), p. 436-450.
- Zeitlin J., Pochet P. (eds.) with Magnusson L. (2005), *The Open Method of Co-ordination in Action: The European Employment and Social Inclusion Strategies*, Brussels, P.I.E-Peter Lang.
- Zgajewski T., Hajjar K. (2005), « The Lisbon Strategy: Which Failure? Whose Failure? And why? », Egmont Paper, n° 6/05.